



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **13 décembre 2016**

Décision n° **CP-2016-1344**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Développement urbain - Cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 4 parcelles de terrain situées chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 2 décembre 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Galliano, Colin, Bernard.

Absents non excusés : M. Barge.

Commission permanente du 13 décembre 2016**Décision n° CP-2016-1344**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Développement urbain - Cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 4 parcelles de terrain situées chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 28 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015 modifiée, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre du grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin, un certain nombre d'opérations de restructuration globale des espaces extérieurs des quartiers ont vu le jour ces dernières années. Ces opérations imposent de conséquentes modifications des domanialités avec l'ensemble des partenaires.

Dans le cas présent, il s'agit de céder à l'Office public d'habitat (OPH) Est Métropole habitat 4 parcelles de terrain nu, libres de toute location ou occupation situées chemin de la Ferme à Vaulx en Velin et cadastrées AV 377, AV 456, AV 462 et AV 463, représentant une superficie totale de 39 mètres carrés, constituant des délaissés hors domaine public de voirie, non affectés au domaine public.

Au terme du projet d'acte, la Métropole de Lyon céderait lesdits terrains à titre gratuit, conformément à l'avis de France domaine ;

Vu ledit dossier ;

Vu les termes de l'avis de France domaine du 5 septembre 2016, figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve la cession à titre gratuit, à l'Office public d'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 4 parcelles de terrain nu, situées chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes à Vaulx en Velin et cadastrées AV 377, AV 456, AV 462 et AV 463, pour une superficie totale de 39 mètres carrés, constituant des délaissés de terrain hors domaine public, non affectés au domaine public.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 et donnera lieu aux écritures suivantes, en chapitre d'ordre :

- sortie estimée du bien du patrimoine métropolitain pour la valeur historique de 1 € en dépenses - compte 204 412 - fonction 01 et en recettes - compte 2112 - fonction 01 - opération n° 0P09O2754.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.